

Le Président déclare que la motion choisissant Trois-Rivières comme endroit de la prochaine assemblée générale annuelle est adoptée.

VOTES DE REMERCIEMENTS

A la Chambre de Commerce de Québec.

M. F. H. Hébert, de Sherbrooke, propose, secondé par M. Fred. C. Larivière, de Montréal.

«La Fédération désire exprimer ses remerciements les plus chaleureux au Président de la Chambre de Commerce de Québec et à ses collègues de cette Chambre-Sœur pour l'hospitalité généreuse qu'elle a fournie aux congressistes en mettant à leur disposition l'usage de ses salles de délibération et les services de son personnel, et pour les attentions délicates dont ils les ont entourés pour leur rendre si agréable leur séjour dans la vieille cité de Champlain.» Appuyée à l'unanimité.

Le Président:—Je suis tout-à-fait reconnaissant à M. Hébert d'avoir présenté cette résolution de remerciements à la Chambre de commerce de Québec. Il me serait difficile de dire toute l'intensité du sentiment de gratitude qui m'animait en franchissant le seuil de cette enceinte. Nous nous sentions absolument chez nous. Je suis heureux de déclarer cette résolution immédiatement adoptée à l'unanimité.

Aux officiers sortant de charge.

«La Fédération désire remercier de tout cœur les officiers sortant de charge pour tout le dévouement et l'efficacité des services qu'ils ont rendus dans le cours de l'année précédente.

I
deme
succè
public
présér
qui tr
nous c
titre, 1
M
siège a
Comm
M.
je vous
Présidé
l'espéra
confier.
J'accep
n'est pa
Comme
tudes, n
qui vien
time M
est adm
lui de c
qualité d
l'avenir l
et je vou
d'office, j
et la nuit
Cependar